

**Projet de mouvement  
mutation Catégorie C - Filière Fiscale****Analyse et commentaires du Syndicat F.O.-DGFIP**

La suppression de milliers d'emplois s'est effectuée principalement au cours de ces dernières années dans la catégorie C amenant l'Administration à procéder à de véritables saignées dans les effectifs.

**F.O.-DGFIP** dénonce cette politique qui a des conséquences néfastes sur les conditions de travail, mais aussi sur les mouvements de mutation.

L'impact et les conséquences de ces suppressions se retrouve encore dans ce projet de mouvement puisque seules 33,50 % des demandes obtiennent satisfaction.

Les représentants des personnels **F.O.-DGFIP** ne reviendront pas sur toutes les statistiques de ce mouvement dont certaines sont suffisamment éloquentes puisque 45 départements restent fermés.

**F.O.-DGFIP** constate que le nombre de mutations accordées est très insuffisant et surtout que le nombre de rapprochements en attente est toujours trop important :

276 rapprochements restent en attente à l'issue du projet (ex : Nord, Somme, Puy de Dôme, etc. ...)

Ces deux chiffres démontrent que la situation des mutations de la catégorie C ne cesse de se dégrader.

Après le mouvement, trop de postes restent vacants : 438 postes vacants dont 358,7 en région parisienne et 79,3 en province.

L'appel des 320 lauréats du concours C attendu au 1<sup>er</sup> juin devrait en toute logique permettre à l'administration de donner satisfaction à un plus grand nombre de dossiers de mutation lors des suites du mouvement.

Toutefois, ce 1<sup>er</sup> appel ne compensera pas les postes restés vacants, c'est pourquoi **F.O.-DGFIP** demande que la DGFIP appelle le plus rapidement possible la liste complémentaire des AAI stagiaires.

Les représentants du personnel **F.O.-DGFIP**, fidèles à leurs principes, défendront et évoqueront tous les dossiers des agents qui les ont sollicité et ont confié leurs demandes de mutation.

L'Administration doit ouvrir les possibilités afin d'augmenter le taux de satisfaction et atténuer les effets d'une politique d'emploi où tout le monde est perdant, les agents comme le service public.

**RETROUVEZ LE TSM AVANT CAP NATIONALE**

- sur LE SITE FO DGFIP <http://www.fo-dgfip.fr/> - Actualités 14 avril

- par ULYSSE 67 – VIE PRATIQUE – SYNDICATS -

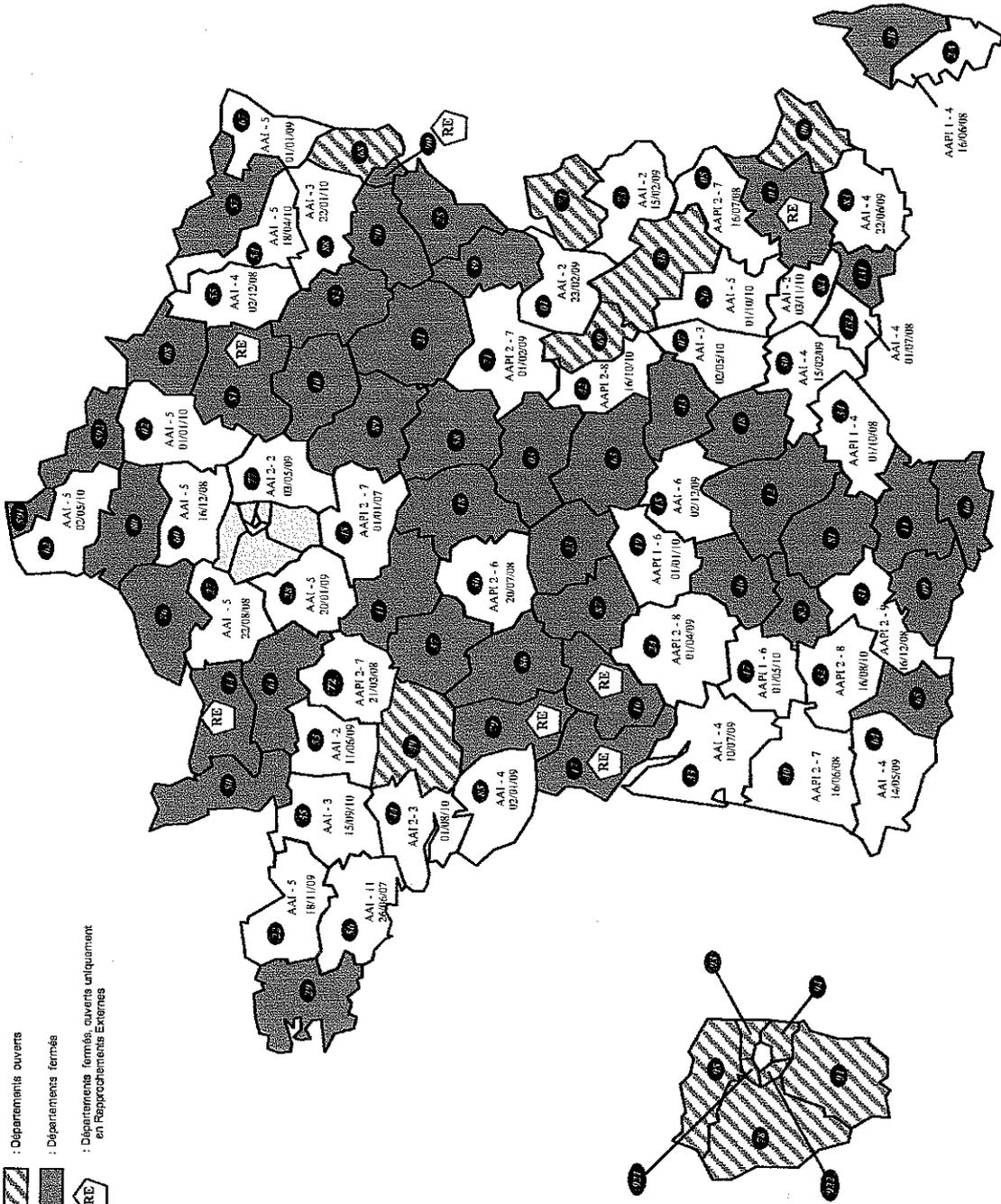
FODGFIP site national – Actualités 14 avril

- directement par

[http://www.fo-dgfip.fr/infocat\\_detail.php?cat=C&infoid=540](http://www.fo-dgfip.fr/infocat_detail.php?cat=C&infoid=540)

## Catégorie C filière fiscale

-  : Départements ouverts
-  : Départements fermés
-  : Départements fermés, ouverts uniquement en rapprochements Extêmes



### DOM

971: GUADELOUPE	AAI 2 - 8 du 16/08/2010
972: MARTINIQUE	FERME
973: GUYANE	AAI 1 - 2 du 03/11/10
974: REUNION	AAI 1 - 4 du 01/04/09

### DIRECTIONS PARISIENNES

754: PARIS CENTRE	AAI - 4 du 25/11/2010
755: PARIS EST	OUVERT
756: PARIS NORD	OUVERT
757: PARIS OUEST	OUVERT
758: PARIS SUD	OUVERT

### DIRECTIONS SPECIALISEES

A15: SDNIC	OUVERT
A20: DVNI	OUVERT
A35: DNVSE	OUVERT
A40: DNEF	OUVERT
A45: DGE	OUVERT
A50: IMPOTS SERVICES	AAI - 4 du 1/01/2010
A55: D.R.E.	AAI - 4 du 17/07/2009
B11: DCF IDF-EST	OUVERT
B12: DCF IDF-OUEST	OUVERT
B21: DSP	FERME
B31: DRESG	OUVERT
C13: CSI Marseille	AAPI 1 - 6 du 01/07/2009
C33: CSI Bordeaux	FERME
C44: CSI Nantes	AAPI 1 - 7 du 01/11/2006
C45: CSI Orléans	AAI - 6 du 09/03/2010
C49: CSI Angers	FERME
C51: CSI Reims	FERME
C58: CSI Nancy	FERME
C59: CSI Lille	AAPI 1 - 7 du 01/11/2009
C63: CSI Clermont Ferrand	AAPI 1 - 5 du 01/16/2010
C67: CSI Strasbourg	FERME
C69: CSI Lyon	AAI - 5 du 01/04/2010
C76: CSI Rouen	FERME
C77: CSI Niarnors	AAPI 2 - 9 du 16/11/2009
C78: CSI Versailles	FERME
C80: CSI Amiens	FERME
C86: CSI Reims	FERME
R13: DCF SUD-EST	FERME
R31: DCF SUD-Pyrenées	AAI - 5 du 17/07/2010
R33: DCF SUD-OUEST	AAI - 6 du 10/08/2010
R35: DCF OUEST	FERME
R35: DCF CENTRE	AAPI 1 - 6 du 01/09/2009
R54: DCF EST	AAPI 1 - 5 du 01/07/2008
R59: DCF NORD	AAPI 1 - 7 du 03/12/2008
R69: DCF Rhone-Alpes	AAI - 4 du 16/08/2008

Les dates de prises de rang sont exprimées en rang bonifié (elles prennent donc en compte les charges de famille éventuelles)